



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-50659>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-50659**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Saint-Zacharie

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SUR LA GESTION ET L'ANIMATION DE LA POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

**Description** : Le service concédé recouvre : l'accueil des enfants scolarisés de 2 ans et demi à 12 ans pendant les mercredis et les vacances scolaires (sauf vacances de Noël et jours fériés) ; l'accueil périscolaire du matin et du soir tous les jours de classe ; l'animation et la gestion d'un espace jeunes (11-17 ans). Ne disposant pas de locaux propres, l'accueil extrascolaire fonctionne au sein de l'école élémentaire. En revanche, l'espace jeunes bénéficie de locaux dédiés, mis à disposition du concessionnaire dans le cadre du présent contrat.

**Identifiant de la procédure** : 4788ec68-fd92-4c7c-a708-d92c515c6910

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 92331210 Services d'animation pour enfants

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Espace Jeunes 9 Av. Frédéric Mistral, 83640 Saint-Zacharie Ecole Maternelle Simone Veil Bd Martyrs de la Résistance 83640 Saint-Zacharie Ecole Élémentaire Paul Cézanne Bd Bernard Palissy 83640 Saint-Zacharie

**Ville** : Saint-Zacharie

**Code postal** : 83640

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC SUR LA GESTION ET L'ANIMATION DE LA POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

**Description :** Le service concédé recouvre : l'accueil des enfants scolarisés de 2 ans et demi à 12 ans pendant les mercredis et les vacances scolaires (sauf vacances de Noël et jours fériés) ; l'accueil périscolaire du matin et du soir tous les jours de classe ; l'animation et la gestion d'un espace jeunes (11-17 ans). Ne disposant pas de locaux propres, l'accueil extrascolaire fonctionne au sein de l'école élémentaire. En revanche, l'espace jeunes bénéficie de locaux dédiés, mis à disposition du concessionnaire dans le cadre du présent contrat

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 92331210 Services d'animation pour enfants

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 92331210 Services d'animation pour enfants

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Espace Jeunes 9 Av. Frédéric Mistral, 83640 Saint-Zacharie Ecole Maternelle Simone Veil Bd Martyrs de la Résistance 83640 Saint-Zacharie Ecole Élémentaire Paul Cézanne Bd Bernard Palissy 83640 Saint-Zacharie

**Ville :** Saint-Zacharie

**Code postal :** 83640

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/01/2025

**Durée :** 5 YEAR

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,800,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Eléments de candidature

**Description :** lettre de candidature modèle DC1 disponible sur [www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ; extrait Kbis ou équivalent datant de moins de 3 mois, ou numéro unique d'identification ; pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises ; déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat atteste ne pas se trouver dans l'un des cas d'exclusions mentionnés aux articles L. 3123-1 à 14 du Code de la commande publique ; attestations d'assurances, notamment en ce qui concerne les assurances couvrant les responsabilités civile et professionnelle (précisant le niveau de couverture en euros) dont disposent le candidat ou chaque membre du groupement ; déclaration du candidat obligatoirement signée et renseignée dans toutes ses rubriques. A cet effet, l'imprimé DC2 est recommandé (téléchargeable sur le site [www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)) comprenant notamment les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles techniques et financières de l'entreprise (dont la déclaration du chiffre d'affaires sur les trois dernières années à compléter par le candidat) ; si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; rapports du Commissaire aux Comptes sur la période 2019-2022, intégrant les états financiers détaillés (bilan et compte de résultat). Si le candidat est une société filiale, les éléments financiers et l'extrait Kbis devront être fournis pour la maison-mère ; si l'opérateur économique est une société filiale, la convention de gestion avec la société-mère devra être transmise (et notamment le détail des calculs des frais de structure refacturés à la filiale) ; schéma de l'actionnariat de la société candidate, et le cas échéant, solidité financière de ses gérants ; mémoire présentant l'opérateur économique, son savoir-faire en matière d'exploitation du service en rapport avec l'objet de la concession ; renseignements relatifs à la nature de l'activité, qualifications professionnelles, moyens techniques et humains dont l'opérateur économique dispose pour assurer la continuité du service objet de la présente consultation ; références acquises en matière d'exploitation de services comparables au service concédé ou toute autre référence pertinente, au cours des 5 dernières années, en indiquant le montant des prestations exécutées, le lieu et l'époque d'exécution. Si l'opérateur économique gère actuellement des prestations similaires à celles de l'objet du concédant : leur localisation et les caractéristiques principales de son activité. L'opérateur économique pourra produire des certificats de capacités ou attestations de bonne exécution. Les candidats pourront substituer à l'ensemble des documents ci-dessus le formulaire renseigné du Document Unique de Marché Européen (DUME). Dans l'hypothèse d'une candidature présentée par un groupement d'opérateurs économiques, les pièces visées ci-dessus, à l'exception de la lettre de candidatures qui est unique pour le groupement, doivent être produites par chaque membre du groupement. Dans l'hypothèse où les candidats souhaiteraient que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et/ou financières d'une ou de plusieurs entreprises juridiquement distinctes, ils doivent justifier des capacités de cette ou de ces entreprises et du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution de la délégation, par exemple par la

production d'attestations en ce sens de leur part. Le candidat et ces entreprises doivent être solidairement responsables de l'exécution du contrat de concession.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** • qualité de l'offre financière au regard de l'ensemble de ses composantes : 50%. Seront pris en considération les éléments suivants, dans l'ordre hiérarchisé suivant : o l'ensemble des charges et produits du Compte d'exploitation prévisionnel (CEP), et la cohérence globale de ce dernier ; o le montant de compensation nette (minorée des redevances) pour obligations de service public, à verser par le concédant ; o la pertinence de la grille tarifaire proposée ; o les détails fournis dans l'annexe littéraire de l'offre financière ;

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** • qualité technique de l'offre au regard du mémoire technique : 40%. Seront pris en considération les éléments suivants, dans l'ordre hiérarchisé suivant : o les modalités de fonctionnement du service ; o l'organisation et l'affectation des ressources humaines ; o les modalités de gestion administrative et financière du contrat ;

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** • qualité de l'offre en matière de développement durable et sociétal : 10%. Seront pris en considération les éléments suivants, dans l'ordre hiérarchisé suivant : o l'élimination des déchets, produits d'entretien utilisés et emballage recyclables ; o les mesures d'économie d'énergie mise en place au sein de l'entreprise ; o la performance en matière de responsabilité sociale : actions en faveur d'insertion des personnes éloignées de l'emploi, actions en faveur des personnes handicapées ; o le recours à des prestataires ayant une visée sociale.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.klekoon.com>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Dans les quinze jours qui suivent la prise d'effet du contrat, le concessionnaire fournit au concédant une garantie à première demande au présent contrat. Ce document est à annexer au présent

contrat par le concessionnaire. Le montant de la garantie s'élève à 3% du montant des recettes d'exploitation prévues pour la première année telles qu'elles figurent au CEP figurant en annexe 2 du présent contrat. Le concédant peut faire appel à cette garantie pour obtenir : le remboursement des dépenses qu'il a engagées s'il a été contraint de prendre les mesures pour assurer la continuité du service ou la reprise de la concession en cas de mise en régie provisoire, ou la remise en bon état de l'équipement ; le paiement des pénalités dues par le concessionnaire en cas de non-versement ; le paiement de toutes les sommes restant dues par le concessionnaire à l'expiration du présent contrat. La garantie prend fin six (6) mois après le terme du présent contrat, et sera restituée, sur demande formalisée par un courrier en lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) du concessionnaire, par virement du Trésor Public dans un dans un délai de quinze (15) jours à l'issue de cette échéance.

**Date limite de réception des offres :** 03/06/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 DAY

**Informations relatives aux délais de recours :** L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Toulon, sis au : 5 rue Racine CS 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Téléphone : 04.94.42.79.30 Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr  
Précisions concernant les délais d'introduction des recours : • conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et R. 551-1 du Code de Justice Administrative, avant la conclusion du contrat ; • conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et R. 551-7 du Code de Justice administrative, après la conclusion du contrat ; • conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de Justice Administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet ; • conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat, 16 juillet 2007 « Société Tropic Travaux signalisation », tout candidat évincé peut former un recours en pleine juridiction, tendant à la contestation de la validité du contrat, dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du marché. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du Code de justice administrative). Une fois exécutoire, le contrat pourra être consulté par toute personne qui en fera la demande expresse, auprès du concédant (dans les limites fixées par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative notamment à la communication des documents administratifs).

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Commune de Saint-Zacharie

**Organisation chargée des procédures de recours :** Commune de Saint-Zacharie

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Saint-Zacharie

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
Commune de Saint-Zacharie

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Saint-Zacharie

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Saint-Zacharie

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Commune de Saint-Zacharie

**Numéro d'enregistrement** : 21830120800011

**Adresse postale** : HOTEL DE VILLE 1, COURS LOUIS BLANC

**Ville** : Saint-zacharie

**Code postal** : 83640

**Pays** : France

**Adresse électronique** : stheuvenin@st-zacharie.fr

**Téléphone** : 0442326332

**Profil de l'acheteur** : <https://www.klekoon.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 1f13a5ff-af60-4018-8b8b-1bffc5d9f90e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 29/04/2024 à 09:46

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 29/04/2024